
Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation de professeurs auprès du service de l'enseignement à distance

A.Gt 21-05-2007**M.B. 31-07-2007**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 18 décembre 1984 organisant l'Enseignement à distance de la Communauté française;

Vu l'arrêté de l'Exécutif de la Communauté française du 27 décembre 1984 portant création de cours à distance;

Vu l'avis favorable de l'Inspection de l'Enseignement à distance,

Arrête :

Article 1^{er}. - Les professeurs identifiés ci-après sont désignés à l'Enseignement à distance jusqu'au 31 août 2008 :

- M. Marc BEUMIER, Licence en Droit et en Administration publique;
- Mme Nathalie CAVALIER, AESI Arts plastiques;
- M. David DELCOUR, AESI Langues germaniques ;
- Mme Madeleine FESTAETS, AESS Sciences physiques;
- Mme Véronique GHIOT, AESS Sciences économiques, spécialisation en Communication multimédia;
- M. Michel GOHY, AESS Sciences géographiques;
- Mme Régine JANSIS, Institutrice primaire;
- Mme Christine KERCKAERT, Licenciée - Traductrice Néerlandais-Français + CAP;
- Mme Marie-Claude LEROY, AESS Sciences économiques appliquées;
- M. Jean-Paul MATHELOT, AESS orientation Communication, Information et Journalisme + CAPAES;
- Mme Gisèle POBLADOR, AESI Commerce;
- M. Joffrey SAUCEZ, AESS Langues et Littératures germaniques;
- M. Christophe SCKUVIE, Graduat en Tourisme + CAP;
- M. Nicolas TYBERGIN, AESS Langues et Littératures germaniques;
- M. Jean-Luc VANSINA, AESI Langue maternelle - Histoire;
- Mme Alice WEYMEERS, Ingénieur commercial, Institutrice primaire.

Article 2. - La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale, est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Bruxelles, le 21 mai 2007.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, chargée de l'Enseignement obligatoire et de Promotion sociale,

Mme M. ARENA

